

Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES - ISSN : 2712-6897 - N° 1188 - MARDI 30 JANVIER 2024 • PRIX : 100 FCFA

Dawul Coow.....

La commission d'enquête parlementaire enclenchée par le Pds appuyé par Benno risque de conduire à ce qu' on pourrait appeler une « guerre des institutions ». L'assemblée nationale et la magistrature s'arc-boutent dans leurs certitudes . Ce qui n'est pas pour arranger les choses. Sommes-nous assis sur un volcan ?

APRÈS L'ASSASSINAT DE ME SÈYE EN 1993

UNE NOUVELLE CONSPIRATION PLANE SUR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL



Page 3

- Le 15 mai 1993, la classe politique ourdissait le meurtre de Me Babacar SEYE, Vice-président du conseil constitutionnel
- 30 ans plus tard, une autre menace pèse sur le Conseil constitutionnel avec la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire
- Malheureusement pour les partisans du report, le candidat Amadou Ba de la majorité présidentielle affirme être prêt à entamer sa campagne dès ce week-end, avec ou sans les récalcitrants

- Le plus ironique dans cette affaire est l'injonction de l'APR à ses députés de se joindre au PDS pour former une commission d'enquête visant à interroger des sages et ternir la crédibilité du candidat du Benno
- Pourtant le juge Cheikh Tidiane Coulibaly sauva Wade en 1993 en annulant sans hésiter toute la procédure incriminant le Pds, révèle Colonel Abdoulaye Ndao
- Aujourd'hui certainement Me Wade a eu très mal par le comportement de la génération du concret

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À ROSS BÉTHIO

Le maire Faly Seck décerne un satisfecit aux autorités

P.4



Bus TATA : Les propriétaires menacent de porter plainte contre les chauffeurs...



Les propriétaires des Bus Tata à Dakar apportent des précisions et mettent en garde les chauffeurs qui veulent aller en grève ce lundi pour soutenir l'un des leurs qui a été arrêté suite à une infraction. Selon Sudfm, lors de la conférence de presse hier, les responsables de l'AFTU rassurent la population : « Le trafic ne sera pas perturbé », avant d'annoncer le dépôt d'une plainte contre les chauffeurs devant le procureur. Ils ont ainsi laissé entendre que des mesures seront prises contre les conducteurs qui souhaitent entamer une grève et immobiliser les bus ce lundi.

Commission d'enquête parlementaire : Birahim Seck « corrige » l'Union des Magistrats Sénégalais

Dans une déclaration récente, Birahim Seck, figure éminente de la Société Civile sénégalaise, a suscité un débat brûlant en remettant en question le principe

fondamental de la séparation des pouvoirs. Au cœur de cette controverse se trouve la proposition de l'Union des Magistrats Sénégalais (UMS) de convoquer des membres du Conseil Constitutionnel devant une Commission d'Enquête Parlementaire. « Le principe de la séparation des pouvoirs soulevé par l'Union des Magistrats Sénégalais (UMS) ne suffit pas pour ne pas entendre des membres du Conseil Constitutionnel par une Commission d'Enquête Parlementaire. Les magistrats peuvent entendre des membres de l'assemblée nationale et de l'exécutif, la réciprocité devrait être de mise dans une démocratie. Enfin si les magistrats veulent dessaisir l'assemblée nationale, ils savent quoi faire », avance Birahim Seck.

Marème Soda Ndiaye rejoint Bassirou Diomaye Faye

Après Mary Teuw Niane, Aida Mbodj, Marème Soda Ndiaye, ancienne députée, qui était membre de AAR Sénégal lors des dernières législatives, rejoint la coalition de Bassirou Diomaye Faye. Elle en a fait l'annonce ce lundi. Selon les déclarations de Marème Soda Ndiaye, présidente du Mouvement Africain de la jeunesse pour l'équité, l'unité et le renouveau social (Majeurs), sa décision est le résultat d'une rencontre avec Bassirou Diomaye Faye, qui a eu lieu le jeudi 25 janvier 2024 au cap Manuel. Cette décision a été prise après d'amples discussions avec les membres et sympathisants de sa plateforme. Dans un communiqué, elle a exprimé un appel spécifique à la population sénégalaise, et plus particulièrement aux jeunes, les encourageant à récupérer leurs cartes d'identité en masse et à participer activement à la sécurisation du processus électoral. Cet appel met en lumière l'importance de l'engagement civique dans le contexte électoral actuel du Sénégal.

Hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye : Mouvement d'humeur des travailleurs pour 72 heures



Les travailleurs de l'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye sont en mouvement d'humeur de trois jours, à partir de ce lundi 29 janvier 2024. Depuis ce matin, ces derniers arborent des brassards rouges. En effet, les médecins sont en grève depuis un certain temps. Ce mouvement d'humeur vient s'ajouter aux multiples tracasseries des patients. Malgré tout, aucune mesure n'a été prise pour trouver une solution à cette situation dont les populations paient les pots cassés. Les travailleurs annoncent une conférence de presse dans les prochains jours pour dénoncer la crise que traverse la structure. Crise essentiellement due à une mauvaise gestion, selon eux. La même source informe que les conditions de travail sont inhumaines, alors que la radio de l'hôpital est à l'arrêt, tout comme la chirurgie oculaire et l'urologie. Les autorités du min-

istère de la Santé sont interpellées, afin que des décisions idoines soient prises pour sauver l'établissement. C'est ainsi que les travailleurs exigent l'envoi d'inspecteurs et d'auditeurs pour une évaluation de l'hôpital Roi Baudouin dans les plus brefs délais.

Un juge du Conseil constitutionnel dépose plainte pour outrage et diffamation

Le juge constitutionnel Cheikh Ndiaye a déposé une plainte ce lundi 29 janvier 2024 au parquet de Dakar pour outrage à magistrat, diffamation, discrédit sur une décision de justice, entre autres infractions, informe son avocat Me Bamba Cissé Selon ce dernier, la plainte vise les « auteurs non identifiés de la déclaration non signée d'un parti politique évoquant des faits de corruption et de collusion avec certains hommes politiques », ainsi que contre toute personne ayant relayé directement ou indirectement ces accusations diffamatoires et mensongères à son encontre”.

Commission d'enquête demandée par le Pds: les députés convoqués en séance plénière ce mercredi

L'Assemblée nationale accélère la cadence ! Les députés sont convoqués en séance plénière le mercredi 31 janvier 2024 à 10h 00. L'ordre du jour porte sur l'examen d'un projet de résolution pour la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire initiée par le Parti démocratique sénégalais (Pds). Ledit Parti accuse deux magistrats du Conseil constitutionnel des faits de corruption pour invalider la candidature de Karim Wade.

13 morts sur la route de Porokhane: Serigne Mountakha offre 10 millions F CFA aux familles



Le khalife général des mourides a exprimé sa compassion aux membres des familles des blessés et des 13 morts lors de l'accident survenu sur la route de Porokhane à hauteur du village de Nébé situé dans le département de Diourbel, a appris Seneweb. Serigne Mountakha Mbacké a dépêché hier dimanche une délégation conduite par son porte-parole, pour présenter ses condoléances et formuler des prières à l'endroit des proches des disparus. Serigne Bassirou Mbacké Abdou Khadr a remis une enveloppe de 10 millions FCFA, selon des sources de Seneweb, aux familles des victimes (disparus et blessés).

Lisez encore mieux!
DIRECTNEWS

Liberté 6 Extension • BP : 45 501 Dakar-Fann
Tel : (221) 33 827 54 44
Site web : www.directnewsinfo.com
E mail : directsnews@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pape Diogoye FAYE
COORDONNATEUR : Pape Alioune MBAYE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mademba Ramata DIA
REDACTEUR EN CHEF : Amadou Seck
GRANDS REPORTERS : Mohamed THIOUNE

LA REDACTION

Adama FAYE
Papa Latyr FAYE

INFOGRAPHIE & MONTAGE

Papis Laye D. • M. FAMA

Service commercial

Tél : 77 565 79 06
• directsnews@gmail.com

REPORTER PHOTOGRAPHE

Max MBAYE

Impression : AFRICOM Distribution : ADP

APRÈS L'ASSASSINAT DE ME SÈYE EN 1993

Une nouvelle conspiration plane sur le Conseil constitutionnel

Pour la deuxième fois consécutive, le Pds ne va pas participer à une Présidentielle 2024. Encore Karim Wade a raté le dernier virage. Il fut le seul candidat recalé parmi les 21 pressentis au grand dam de ces nombreux militants qui se disaient cette fois-ci, ce sera la bonne. Après sa candidature avortée, Karim épaulé par des députés libéraux tentent de secouer le cocotier qu'est le Conseil Constitutionnel à travers une demande de commission d'enquête parlementaire. A quelle fin ? Veut-il nous replonger dans le climat de Mai 93 avec un conseil constitutionnel « agressé » ?

Le 15 mai 1993, la classe politique ourdissait le meurtre de Me Babacar SEYE, Vice-président du conseil constitutionnel, juste après la proclamation des résultats provisoires des élections législatives du 9 mai 1993. 30 ans plus tard, à l'approche de l'élection présidentielle historique dans notre pays, une autre menace pèse sur le Conseil constitutionnel avec la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire par les deux frères ennemis, alimentée par des soupçons de corruption habilement propagés par une officine cherchant désespérément à repousser la date du scrutin prévu pour le 25 février 2024. Dans ce jeu, le véritable perdant sera probablement l'Apr, entraînée par des calculs et des intrigues orchestrées par son entourage plus préoccupé par la conservation du pouvoir pour quelques mois de plus. Malheureusement pour les partisans du report, le candidat Amadou Ba de la majorité présidentielle affirme être prêt à entamer sa campagne dès ce week-end, avec ou sans l'aval des récalcitrants. Le signal donné ce vendredi par le Premier ministre, à travers des déclarations synchronisées sur France 24 et chez nos confrères de Dakar Actu, témoigne

de sa ferme volonté de ne pas permettre un éventuel report. En effet, le Premier ministre, qui s'était abstenu de toute intervention médiatique depuis un certain temps, a décidé de mettre fin à cette farce et d'affirmer son autorité, comme le recommandaient nombreux de ses proches, car même si son nom est mentionné dans les communiqués confus du PDS en tant que corrupteur, les libéraux semblent manquer de courage pour porter plainte contre lui. Le plus ironique dans cette affaire est l'injonction de l'APR à ses députés de se joindre au PDS pour former une commission d'enquête visant à interroger des sages et ternir la crédibilité du candidat du Benno. Si le meurtre de Me Seye n'a pas suffi à déclencher une crise institutionnelle en 1993, ce n'est pas la volonté de salir l'honorabilité des 7 sages qui entraînera le report de l'élection du 25 février 2024. Sur ce point, le Chef de l'État Macky Sall, qui s'est envolé ce week-end pour l'Italie, doit mettre un terme à cette mascarade et tout mettre en œuvre pour concrétiser son décret convoquant le corps électoral dans moins de 30 jours pour l'élection du 5e président de la République du Sénégal. Car aucun Sénégalais ne doit permettre un second crime contre



le Conseil constitutionnel.

Un rideau défensif autour du Juge Cheikh Tidiane Coulibaly

L'un des juges du Conseil Constitutionnel du nom de Cheikh Ndiaye indexé dans cette affaire n'a pas tardé à réagir. Depuis hier, il a porté plainte contre ces députés qui l'accusent de corruption et de collusion avec des candidats à la Présidentielle 2024. Pour sa part, Cheikh Tidiane Coulibaly n'a pas encore déclenché une procédure judiciaire. Mais un corridor défensif est en train de se former autour de sa personne. Sur ce registre précis, le colonel Abdoulaye Ndao se lâche : « L'angle d'attaque du PDS ou tout au moins de ses députés contre le Conseil Constitutionnel mérite mon inter-

vention en tant que témoin privilégié de l'histoire de ce pays ». Et poursuit-il : « Je ne défends pas le Conseil Constitutionnel et je n'ai pas à le défendre. Chacun des 7 sages ayant sa propre conscience et devant répondre de sa décision devant Dieu ».

« Il se trouve que par ma qualité d'officier de police judiciaire J'ai eu à participer à l'enquête concernant l'assassinat de maître Seye. Il se trouve aussi qu'un des sages en l'occurrence le magistrat Cheikh Tidiane Coulibaly était à l'époque un des juges ayant intervenu dans cette affaire en sa qualité de président de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Dakar ».

Il révèle que le magistrat Cheikh Tidiane Coulibaly avait annulé en 1993 sans hésiter toute la procédure incriminant le PDS. Ce même juge quelques années auparavant avait relaxé Maître Wade dans une procédure sur la base de la liberté de culte. Wade avait organisé des prières pour le départ de Diouf et avait été arrêté sur la voie publique pour attroupement et manifestation non autorisée. Accuser ce magistrat et lui particulièrement est une hérésie et une atteinte grave à l'honneur d'un homme que je juge digne courageux et conséquent ». Et ajoute-t-il : « il est le frère du ministre Abdoulatif Coulibaly. Est là le conflit d'intérêt. Ce serait grave et triste de détruire sa réputation sur cette base. Je ne suis pas son ami. Je ne suis pas son parent. Je ne suis pas son avocat. Je témoigne de ce

que je sais et en bon musulman ». D'autres personnalités ont fait des témoignages élogieux sur Cheikh Tidiane Coulibaly. Me Clédor Ciré Ly a eu ces mots à l'endroit de Cheikh Tidiane Coulibaly : « cet homme en fin de carrière, qui a honoré la toge de magistrats et qui fut le seul à avoir de sa plume, alors qu'il présidait la chambre pénale de la Cour Suprême, à reconnaître un droit à Karim WADE, droit que lui déniait la loi de procédure de la Cour de Répression de l'enrichissement illicite, sous le visa des dispositions du droit international des droits de l'homme et des principes généraux du droit. Soupçonner cet homme, le très honorable Président Cheikh Tidiane Coulibaly de corruption, celui qui toute sa vie a servi la justice et conquis le cœur des hommes intègres, est une ignominie foncièrement abjecte », soutient l'avocat. La deuxième candidature avortée de Karim Wade doit-elle conduire le pays à une crise institutionnelle ? Wade-fils doit se regarder dans la glace et se demander ceci : quelle est ma part de responsabilité dans cette non-participation ? Une deuxième présidentielle sans le Pds fait mal à tous les libéraux. Bon nombre d'entre eux semblent acquis à la conviction suivante : « Karim Wade et sa « Génération du Concret » ont trahi Wade. Le Pds agonise et risque de mourir de sa belle mort.

ALIOUNE MBOYE



LIBERTÉ PROVISOIRE POUR BASSIROU D. FAYE

Aïssata Tall Sall explique aux avocats ce qu'il faut faire

Aïssata Tall Sall indique la voie à suivre aux avocats de Bassirou Diomaye Faye pour faire libérer leur client. Invité de l'émission «Point de vue» hier dimanche sur la Rts, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a invité les avocats du candidat de Ousmane Sonko à « s'organiser s'ils veulent obtenir sa liberté provisoire ».

« Il appartient aux avocats de ce candidat de s'organiser s'ils veulent obtenir sa liberté provisoire, de démontrer au juge que cela est indispensable et de solliciter la mesure », a-t-elle laissé entendre dans cette vidéo.

Toutefois, elle précise que celui qui décide de la liberté provisoire, c'est le juge. « Ce n'est pas le ministre, ce n'est pas l'administration. C'est le juge qui est là, un juge indépendant, qui n'est pas le procureur. Le procureur peut demander, il refuse. Le procureur peut ne pas demander, il accepte. Tout cela revient au juge », a rappelé Aïssata Tall Sall.

Selon elle, les conditions qui permettent à un individu

d'obtenir une liberté provisoire sont clairement définies et que peut-être que parce qu'on est candidat, avec ces conditions-là, ça devient impérieux de l'obtenir.

Bassirou Diomaye Faye a été inculpé et placé sous mandat de dépôt le 18 avril dernier pour actes de nature à compromettre la paix publique, outrage à magistrat, et diffamation à l'encontre d'un corps constitué. Suite à un réquisitoire supplétif du parquet, et l'ordonnance de jonction des procédures, il est poursuivi pour les mêmes chefs que son leader Ousmane Sonko.

SENEGO



TEMPS D'ANTENNE À LA RTS :

Voici l'ordre de passage des 20 candidats



La campagne électorale pour la présidentielle du 25 février 2024 sera officiellement lancée, le dimanche 4 février. Durant 21 jours (du dimanche 4 février à 00 heure au vendredi 23 février à minuit) les 20 candidats en lice sillonneront les 46 départements du pays à la rencontre des Sénégalais pour briguer leurs suffrages. Ils bénéficieront également d'un temps d'antenne à la télévision nationale, la RTS, pour convaincre les électeurs.

Lors d'une réunion tenue, ce lundi 29 janvier au siège du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (Cnra), le temps quotidien réservé à chaque candidat a été déterminé de même que l'ordre de passage fixé par tirage au sort, comme suit :

Les 10 premiers candidats qui passent pour l'enregistrement le vendredi

1- Idrissa Seck

- 2- Amadou Ba
- 3- Habib Sy
- 4- Thierno Alassane Sall
- 5- El Hadji Malick Gakou
- 6- Daouda Ndiaye
- 7- Mamadou Lamine Diallo
- 8- El Hadji Mamadou Dia
- 9- Anta Babacar Ngom
- 10- Serigne Mboup

Les 10 derniers candidats qui passent à l'enregistrement le samedi

- 11- Aly Ngouille NDIAYE
- 12- Bassirou Diomaye Faye
- 13- Cheikh Tidiane DIEYE
- 14- Dethié Fall
- 15- Alioune Mamadou Dia
- 16- Rose Wardini
- 17- Pape Djibril Fall
- 18- Khalifa Ababacar Sall
- 19- Mohamed Boune Abdallah Dionne
- 20- Boubacar Camara

SENEWEB

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
COMMUNE DE NIAGUIS
HOTEL COMMUNAL DE NIAGUIS



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES - GESTION 2024

Le Maire de Niaguis, agissant au nom et pour le compte de la Commune de Niaguis, exécute au titre de son Budget 2024 un programme de passation des marchés publics.

Les acquisitions par voie d'appels à la concurrence, concernent les domaines suivants :

I. TRAVAUX

- Travaux d'adduction d'eau et d'aménagement et entretien de points d'eau et système hydraulique pour le village de Soucoutea et le village Boucotte Mancagne en deux lots
- Travaux de construction d'un dispensaire à Soucoutea
- Travaux de construction du module 2 de la maison de la jeunesse et de la culture
- Travaux de Réhabilitation des écoles de NIAGUIS
- Construction espace commercial
- Travaux d'Extension du Réseau électrique

II. FOURNITURES

- Fourniture de matériels et produits de nettoyage et de désinfection
- Acquisition d'équipements pour les postes de Santé
- Acquisition d'équipements, de mobiliers et matériels scolaires en deux lots
- Aménagements et Equipements de terrains

Les avis spécifiques de passation de marchés seront publiés à partir du mois de janvier 2024 dans un journal de grande diffusion.

Les marchés seront passés conformément aux dispositions du code des marchés publics du décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022.

Les soumissionnaires potentiels, Entrepreneurs, Fournisseurs de biens, équipements et services, Prestataires de services intellectuels (consultants) qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilités, sont priés de manifester leur intérêt auprès du secrétariat du Maire de Niaguis en envoyant leurs dossiers de candidature comportant les références pour les travaux, fournitures, équipements et services de nature, de taille et/ou de complexité similaire à l'adresse suivante : **Secrétariat de l'Hôtel Communal de NIAGUIS.**

FRANCE

Les agriculteurs français bloquent les axes routiers autour de Paris

La mobilisation des agriculteurs partout en Europe franchit un nouveau cap lundi 29 janvier en France avec le démarrage du « siège » de Paris, qui fait craindre une « semaine de tous les dangers » entre paysans en colère et forces de l'ordre françaises. Les blocages de plusieurs autoroutes menant à Paris ont commencé. L'objectif : tenter de bloquer Rungis, lieu symbolique, car son marché international alimente Paris et toute la région Île-de-France. Le gouvernement promet des annonces mardi, Emmanuel Macron va s'entretenir avec Ursula von der Leyen jeudi à Bruxelles

La FNSEA et les Jeunes agriculteurs de la région parisienne et du nord de la France avaient annoncé des opérations de blocage autour de Paris dès 14h ce lundi, à la veille du discours de politique générale du Premier ministre Gabriel Attal.

Des retenues ont désormais lieu sur au moins quatre autoroutes à quelques dizaines de km de Paris, selon le site gouvernemental Sytadin, dans des opérations encadrées par les forces de l'ordre. Au total, huit « points de blocage » autoroutiers ont été prévus par les principaux syndicats de la profession, afin de faire un « siège de la capitale » annoncé « pour une durée indéterminée ».

Le siège de Paris en cours

À 14h, à la gare-péage de Buchelay dans les Yvelines au nord-ouest de Paris, l'autoroute A13 était bloquée dans le sens province-Paris. Les agriculteurs se disent prêts à rester plusieurs jours si leurs demandes ne sont pas satisfaites.

De l'autre côté de la capitale, à Jossigny (Seine-et-Marne), des tracteurs ont été positionnés dans les deux sens de circulation pour bloquer l'A4. En moins de deux heures, les agriculteurs ont transformé cette portion de l'autoroute en petit village. Des groupes électrogènes, des toilettes de chantier, des braseros, ont été installés pour passer au moins trois jours sur place. Dans la bétailière, de la paille est prévue pour dormir à la bonne franquette. Les agriculteurs sont patients et bien organisés aussi. Ils vont se relayer pour tenir un maximum de jours : « Je suis associé avec un autre agriculteur, je fais 12 h aujourd'hui, il fait 12 h la nuit », explique l'un deux.

« Aujourd'hui c'est Paris. Peut-être que demain, ce sera Bruxelles »

Autour d'un grand bûcher de palettes, les agriculteurs et les plus rares agricultrices qui occupent l'autoroute A4 échangent en plaisantant, parfois avec les forces de l'ordre, ce qui donne à cette occupation l'allure d'un événement

officiel. Mais cette ambiance bon enfant ne doit pas faire oublier leur colère, que l'intervention du pompier Gabriel Attal en fin de semaine dernière n'est pas parvenu à éteindre.

« C'est un point de blocage sur 85 qui est satisfait donc on attend vraiment beaucoup de choses cette semaine de la part du gouvernement et de l'Europe », explique Christophe Parent, représentant local de la FNSEA le principal syndicat agricole, au micro de RFI. L'Europe revient très souvent dans les conversations. Comme Emmanuel, les agriculteurs français veulent capitaliser sur la colère qui s'exprime aussi en Roumanie, en Pologne, en Allemagne, en Espagne et ailleurs.

« Notre objectif aujourd'hui c'est Paris. Peut-être que demain, ce sera Bruxelles, mais pas tous seuls évidemment, avec les 6, 7, 8 pays qui sont dans la même galère que nous », espère Christophe Parent. Un sujet revient à plusieurs reprises dans les conversations : « On ne comprend pas pourquoi on est obligé de mettre 4 % de jachère alors qu'une grande partie de l'Ukraine n'est pas cultivée, qu'il manque énormément de céréales dans le monde. On importe plus qu'on exporte. À un moment donné : stop », martèle-t-il.

« Les mêmes règles européennes pour tous », « stop aux exportations hors normes ». Les slogans plaqués sur les tracteurs aussi rappellent que la réponse au malaise des travailleurs de la terre ne pourra pas se trouver qu'à Paris.

Au total, huit « points de blocage » sur de grandes autoroutes à quelques kilomètres ou dizaines de kilomètres du périphérique parisien sont prévus par la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs (JA). Trente départements sont touchés, selon la gendarmerie, et 16 autoroutes sont concernées par cette mobilisation qui touche toute la France.

Autre objectif : bloquer Rungis

Un convoi de tracteurs est parti du sud-ouest de la France pour aller bloquer le marché de Rungis, en banlieue parisienne. Il est attendu sur place

mardi 30 janvier au soir ou mercredi matin. Rungis, c'est le premier marché de produits frais au monde, celui où s'approvisionne une très grande majorité des bouchers, poissonniers, primeurs et restaurateurs d'Île-de-France.

Pour éviter ce blocage, ainsi que celui des aéroports d'Orly et de Roissy, le déploiement de 15 000 policiers et gendarmes a été annoncé sur l'ensemble du territoire.

De « nouvelles mesures prises dès demain », annonce le gouvernement

De « nouvelles mesures seront prises dès demain » en faveur des agriculteurs, a annoncé la porte-parole du gouvernement Prisca Thevenot. « Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a fait savoir que de nouvelles mesures seront prises dès demain », a affirmé Mme Thevenot devant la presse.

Gabriel Attal, qui fera sa déclaration de politique générale mardi 30 janvier, a d'ores et déjà dévoilé vendredi 26 janvier des mesures d'urgence, dont l'abandon de la hausse de la taxe sur le gazole non routier (GNR), des indemnités gonflées pour les éleveurs dont les bovins ont été touchés par la maladie hémorragique épidémiologique, des sanctions lourdes contre trois industriels de l'agroalimentaire (non nommés) ne respectant pas les lois Egalim sur les prix. Mais ces annonces sont insuffisantes par les syndicats.

Mais les agriculteurs disent réclamer autre chose que des « mesurette » dans une France qui a perdu les trois quarts de ses exploitants en 50 ans et recourt de plus en plus aux importations : un poulet consommé en France sur deux vient d'ailleurs, comme 60% des fruits.

Le président français Emmanuel Macron a donné « pour consigne » de « garantir que les tracteurs ne se rendent pas à Paris et dans les grandes villes pour ne pas créer des difficultés extrêmement fortes ». Il a réuni dans l'après-midi plusieurs ministres à l'Élysée pour un « point sur la situation agricole ». Il doit ensuite partir en Suède mardi et mercredi, avant un Conseil européen extraordinaire à Bruxelles jeudi. Emmanuel Macron va donc s'entretenir avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen à Bruxelles de la crise du monde agricole et des mesures de soutien que les agriculteurs demandent au niveau de l'UE, a annoncé l'Élysée.

Les patrons des syndicats agricoles français majoritaires, FNSEA et JA (Jeunes agricul-



teurs), ont rendez-vous à 18h avec le Premier ministre. Le président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, assure qu'aucune région de France ne sera épargnée par les blocages routiers, et qu'un système de roulements « pour permettre aux manifestants de se reposer » est prévu dans l'attente de nouvelles annonces.

Barrages et manifestations dans d'autres régions en France

À Lyon, un blocage a débuté « doucement », « le gros des troupes arrivera demain (mardi) », selon Michel Joux, patron de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le Lot, des agriculteurs ont pénétré dans un supermarché Leclerc à

Capdenac pour y prélever des produits importés. Selon la préfecture, ils ont emporté l'équivalent de 25 chariots. Des denrées ont été remises aux Restos du cœur, a affirmé Julien Vielcazal, président des JA du Lot, à une correspondante de l'AFP.

L'aéroport de Toulouse sera visé par des agriculteurs mardi.

Signe d'une certaine fébrilité, la préfecture de la Drôme a demandé aux habitants du département « de ne pas constituer de stocks alimentaires », assurant que « les principales grandes surfaces de la Drôme restent correctement approvisionnées en denrées alimentaires et en carburant ».

RFI.FR

RUSSIE

Des coupures d'internet pour se protéger des attaques aériennes



Des ruptures de liaison internet, cela se produit de plus en plus souvent à Moscou, mais aussi dans certaines régions, parfois sans explications. Mais cette fois, la presse russe autorisée a des éléments d'explication. La Russie ne l'assume pas tout à fait complètement, mais elle cherche à se protéger des attaques aériennes.

Il va falloir encore patienter quelques heures pour les résidents des régions de Leningrad, Novgorod et Pskov : l'internet 4G va encore être déconnecté de 23h à 6h du matin et tant pis pour ceux qui utilisent leur téléphone pour payer ou réservent des taxis via une application.

Une source du journal RBK explique ce type de coupures par la visite probable de hauts fonctionnaires. Le journal Kommer-

sant évoque « des travaux techniques sur demande des services de sécurité ».

En clair, dans les deux cas, il s'agit de déployer de nouveaux systèmes de brouillage pour éviter les attaques de drones. Des systèmes de brouillage électronique ont déjà été installés ces derniers mois en Russie et notamment dans le centre de la capitale russe.

D'autres mesures sont en préparation : un projet de loi du ministère de l'Énergie vise ainsi à interdire totalement tout type de vols au-dessus des installations de carburant et d'énergie. Voilà qui souligne en creux la préoccupation du pouvoir après les incendies de dépôts de carburants ou d'usines de poudre à canon, parfois, mais pas toujours revendiquées par l'Ukraine, mais toujours plus profondément sur le territoire russe.

Grille Mots fléchés N°645

DOIT ÊTRE DÉMONTRÉ DÉCIMÉ LE 07/01/2015	CITADIN INTENSITÉ	CHANGEA DE BORD NOTE DU CHEF	DESSINAIT MAURICE ET PATAPON REPOUSSÉE	OISEAU SACRÉ BASSES EAUX	HABITANT D'UN ROCHER POURVUE
NAVIRE STIMULA		TEMPS PASSÉ CHEZ LES GRECS RACONTA			
VISCÈRE UN ONCLE CHEZ CHARLIE		LIGUE DE BASKET MAL LUNÉ		MILIEU DE LA PÈGRE REMARIÉ	
POSSESSIF PRESQUE CHAUVE	BERNÉE ORIENTER		MIT LES VOILES ARTICLE		INDÉCENTS
FAIT L'AFFAIRE JUSTE BOIS TROPICAL			PÈRE D'UN BEAUF DESSINÉ REJOIGNIT	VIEUX POULET LUSTRÉE	
	PETITE MONNAIE	EXASPÈRE ATTENTION			
DÉFILÉ DE CARNAVAL SUPPLÉMENT			PALMIER DU CHARBON POUR L'ACIER		PREMIÈRE PLACE
	MEMBRE DE LA FAMILLE CHANTEUSE FRANÇAISE			AGENT DE LIAISON ADVERBE	
CHARMANT DESSINAIT LE ROI DES CONS			CORPS GRAS STRONTIUM AU LABO		
				DÉMONSTRATIF	
ORGANISATION EUROPÉENNE DE DÉFENSE		EXÉCUTE			

Blagues ... Blagues ... Blagues ...



MELES N°507

E	E	V	I	S	S	I	M	D	N	O	F	O	R	P
V	S	S	P	E	V	O	Y	A	G	E	S	U	A	P
N	I	S	B	E	R	E	V	E	R	T	U	E	U	X
O	O	R	A	C	J	I	N	F	I	C	O	N	R	D
I	N	D	G	O	G	O	U	P	A	N	H	I	U	T
S	E	E	U	U	R	U	D	B	A	N	A	N	E	
A	G	C	E	T	L	L	U	R	E	R	T	M	N	G
C	A	R	T	E	E	E	P	E	N	S	I	O	N	D
C	R	E	T	R	U	E	H	C	O	A	I	D	E	U
O	O	T	E	V	I	V	A	C	E	C	L	R	E	B

- | | | |
|----------|----------|----------|
| BAGUETTE | GENOISE | PAUSE |
| BANANE | GENOU | PENSION |
| BRIDE | HEURTER | PROFOND |
| BUDGET | JOURNAL | SAOUL |
| COEUR | MARCHAND | SEDUIRE |
| COSTAUD | MISSIVE | STIPULER |
| DECRET | NAVIGUER | VERTUEUX |
| DESIR | NOCIF | VIRGULE |
| DOMAINE | OCCASION | VIVACE |
| ECOUTER | ORAGE | VOYAGE |

Horoscope

Belier

Uranus voyage dans votre signe du zodiaque, et vous possédez une énergie guerrière que vous devez apprendre à contrôler, à maîtriser, pour retrouver la paix et l'harmonie auxquelles vous aspirez. Quelle réalité créez-vous en ce moment pour vous-même dans votre vie : le chaos ou l'harmonie?

Taureau

Ce qui se passe dans votre vie de femme ou de jeune femme en ce moment symbolise aussi la traversée vers l'âge adulte et les grandes étapes de la vie et ses rites de passage. Vous pourrez bientôt réaliser un rêve, décrocher un bon travail ou faire valoir votre talent artistique.

Gémeaux

La belle planète Neptune vous envoie des prises de conscience puissantes concernant la bonne marche d'un travail, d'un projet ou d'une nouvelle marche à suivre, si vous êtes restaurateur ou que vous travaillez dans ce domaine. Beaucoup d'intéressés vont vous lancer de jolies invitations à sortir!

Cancer

Votre imagination sera fertile. Le regard que vous portez sur la vie est plus positif depuis quelque temps. Ce doit être l'effet rebond de votre nouvelle intégrité qui vous fait cet effet-là! Vous allez sécuriser votre avenir professionnel et financier. Un retour aux études serait possible.

Lion

Vous connaissez votre pouvoir amoureux, et lorsque vous êtes en amour, vous ressentez votre individualité à travers les yeux de votre partenaire. Sinon, vous prenez carrément la fuite lorsque rien ne va plus. Vous attendez quelqu'un qui sera grand et fort et qui vous inspirera quoi faire de votre vie. Il viendra!

Vierge

Vous pourrez facilement développer de nouvelles relations amicales ou amoureuses cette semaine. La complicité dans votre couple est au rendez-vous. Sinon, vous vous organiserez pour créer un lien complice avec l'être aimé. Une amitié féminine vous aide à déployer vos ailes.

Balance

Vous vous sentez vivant dans des entreprises mixtes où vous pouvez donner et recevoir. De plus, votre cœur est porté par une belle subtilité en ce moment. Vous allez tomber en amour avec une personne au regard pénétrant. Que dire de son intelligence, sinon que vous allez l'adorer!

Scorpion

Vous possédez de nombreux talents et vous aimez bien faire des expériences. En ce moment, vous avez toujours un but à atteindre dans votre collimateur. Votre désir sans limites d'apprendre et d'élargir les bases de la connaissance vous pousse vers un beau succès.

Sagittaire

Si vous éprouvez des problèmes digestifs ou que vous sentez que votre vitalité est en baisse, consultez votre médecin de famille. Cela dit, cette journée est favorable pour vos amours, comme faire une belle rencontre, par exemple, ou organiser des activités le fun avec l'être aimé.

Capricorne

Vous utilisez votre imagination pour trouver des moyens de gagner de l'argent. Vous pourriez vous impliquer dans une activité commerciale liée à la photographie, à l'art, à la musique, au divertissement, à la psychologie ou à des questions liées aux hôpitaux ou aux institutions.

Verseau

Cette période vous annonce (si tout va bien entre vous deux et qu'il n'y a pas de nuage noir à l'horizon) que vous allez vivre tous les deux une belle romance, planifier de beaux projets, comme un voyage et peut-être même planifier un départ prochainement. La vie est belle!

Poissons

Votre besoin d'être aimé est fort. En fait, vous aimez quelqu'un, mais peut-être ne vous sentez-vous pas aimé en retour. En tout cas, pas comme vous le souhaiteriez. Sinon, la routine ne fait pas lever votre libido et votre équilibre amoureux est instable. Ouvrez le dialogue avec votre partenaire.

Numéros utiles

- Renseignements..... 12 12
- Aéroport..... 33 628 10 10
- Sénélec (dépannage).....33 867 66 66
- SDE (dépannage).....800 11 11
- Sonatel (dépannage)13
- Commissariat Central..... 33 823 71 49
- Gendarmerie num vert800 20 20
- SOS MEDECINS.....33 889 15 15
- SUMA ASSISTANCE.....33 824 24 18
- POMPIERS.....33 823 03 50
- Hôpital principal de Dakar.....33 839 50 50
- BSDA.....33 822.5427
- Préfecture de Dakar.....33 821.6722
- Chambre de commerce.....33 823.7189
- Building administratif.....33 849.7070
- Etat civil.....33 821.5121

Conseil du jour

GINGEMBRE

- Riche en vitamines et en minéraux comme le cuivre, essentiel à la formation de l'hémoglobine et du collagène de l'organisme
- Contient du gingérol qui favorise une bonne digestion
- Riche en antioxydants qui protègent les cellules face aux dommages causés par les radicaux libres
- Selon la médecine chinoise, le gingembre est un ingrédient YANG car apporte chaleur et énergie ce qui lui vaut la réputation de aphrodisiaque!

Energie [Kcal]	80
Protéines [g]	1,82
Glucides [g]	17,77
Gras [g]	0,75
Cholestérol [mg]	0
Fibre [g]	2

x 100g.

YSONUT
Nutrition-Santé

Solution Mots fléchés N°644

G	D	H	U	G	T					
G	O	B	E	L	I	N	S	A	D	O
L	E	S	I	N	A	I	N	U	L	
E	L	R	O	N	D	N	I	D	K	
U	N	E	I	D	E	A	P	I		
S	M	A	U	G	I	S	O	L	E	E
I	V	R	E	S	A	F	I	N		
O	C	R	U	S	S	E	S	N		
U	S	E	A	O	M	I	M	E	S	
O	L	A	S	A	L	U	E	E	M	
B	D	U	C	N	U	N	U	E	E	
B	E	T	O	N	E	E	T	U	A	
S	E	M	E	E	L	I	E	G		
H	A	U	T	A	L	F	A	P	O	
C	R	E	P	U	E	M	A	I	L	

Solution mots mêlés N°506
Mot mystère : FRAGILE

Citation



HEURE DE PRIÈRE

du 28/01/2023

- | | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:25 |
| Dohr | 13:23 |
| Asr | 16:40 |
| Maghreb | 19:07 |
| Isha | 20:17 |

CAN 2023

La Côte d'Ivoire élimine le tenant du titre !

Qui l'eût cru ? Miraculeusement qualifiée parmi les meilleurs troisièmes de la phase de groupes, la Côte d'Ivoire, pays-hôte, a éliminé le Sénégal, tenant du titre, aux tirs au but (1-1, 5-4 tab) et au bout de la nuit ce lundi en 8es de finale de la CAN 2023 au Stade Charles-Konan-Banny de Yamoussoukro ! En tête pendant 84 minutes avant de se faire rejoindre sur le fil et poussée en prolongation, la bande à Aliou Cissé, qui a trop reculé sur la fin, rejoint la longue liste des champions en titre qui ont connu un échec cuisant...



Le Sénégal montrait les muscles d'entrée, alors que la Côte d'Ivoire prenait à ses dépens la mesure de la mission herculéenne qui l'attendait. Les Lions ouvraient en effet le score après seulement trois minutes de jeu, sur le premier tir du match. Suite à une touche rapidement jouée à gauche, Sadio Mané trompait facilement ses gardes du corps

ivoiriens à l'aide d'une feinte puis centrait au premier poteau pour Habib Diallo. L'ancien Strasbourgeois exécutait en toute latitude un contrôle orienté de la poitrine au milieu des défenseurs ivoiriens absents au marquage pour loger une frappe limpide en pleine lucarne dans l'angle fermé (1-0, 4e).

Une erreur pour en corriger une autre

Début de match parfait donc pour les tenants du titre. D'autant plus que cinq minutes plus tard, Sadio Mané s'en sortait miraculeusement avec un carton jaune très orangé pour un tacle dangereux sur Ibrahim Sangaré qui aurait pu être directement sanctionné d'un rouge (9e). S'ils baissaient ensuite le pied, les Lions n'étaient pas pour autant inquiétés. La preuve en statistiques : à la mi-temps, les deux équipes n'avaient concédé que deux tirs dont un seul cadré. Le Sénégal remettait un pied sur l'accélérateur dès la reprise, et passait proche de doubler la mise. Lancée sur une faute rapidement jouée au milieu de terrain, Ismaïla Sarr voyait sa frappe croisée repoussée par Yahia Fofana sur sa droite (47e). Le Marseillais se voyait même refuser un penalty par monsieur Pierre Atcho après avoir été bousculé dans la surface par Odilon Kossounou, sans doute pour compenser la non-exclusion de Mané en première période (55e). Une seconde erreur qui

fait néanmoins tache à l'arbitrage.

La Côte d'Ivoire revient grâce à la VAR

La Côte d'Ivoire sortait enfin de sa torpeur en fin de match, suite aux entrées de Sébastien Haller et de Franck Kessié. Suite à une remise de la tête d'un coéquipier, consécutivement à un renvoi sénégalais sur un coup franc botté par Nicolas Pépé depuis la droite, le milieu d'Al-Ahli catapultait une tête sur Edouard Mendy puis expédiait le ballon repoussé au-dessus. Si l'action était annulée par l'arbitre pour une position inexistante de hors-jeu, elle avait le mérite de décomplexer les Éléphants. Échaudés, les Sénégalais piquaient à leur tour et manquaient de nouveau de faire le break sur une reprise de Mané au centre de la surface suite à une passe en retrait d'I. Sarr. La tentative de l'ancien Messin frôlait notamment la lucarne droite de Y. Fofana (74e). Le danger ivoirien se rapprochait lui des buts adverses, à l'image d'une frappe à bout portant de Pépé repoussée à droite par E. Mendy (77e). L'égalisation in-

tervenait finalement suite à un penalty concédé par E. Mendy, coupable d'une faute sur Pépé, et accordé seulement après visionnage du VAR. Kessié ne se faisait pas prier et transformait la sentence à quatre minutes de la fin du temps réglementaire, déclenchant une bagarre en tribunes entre journalistes sénégalais et ivoiriens (1-1, 86e).

Kessié qualifie la Côte d'Ivoire

Les deux équipes partaient ainsi en prolongations, se répondant dès lors coup pour coup. Mis en orbite par une ouverture lumineuse de Krépin Diatta, Sadio Mané butait sur Y. Fofana (105e+2) et ripostait à la frappe de Serge Aurier qui flirtait avec le poteau droit d'E. Mendy (97e). Incapables de se départager, les deux formations passaient par l'épreuve fatidique des tirs aux buts. La Côte d'Ivoire réalise un sans-faute (4-5) et file en quarts. Grosse désillusion en revanche pour le tireur malheureux Moussa Niakhaté et pour le Sénégal.

AMETH SECK

CAN 2024

Le Cap-Vert vient à bout de la Mauritanie et se hisse en quarts

Le Cap-Vert est de retour parmi les huit meilleures équipes du continent. Lundi 29 janvier, à Abidjan, les Requins Bleus ont dû s'employer pour vaincre une courageuse Mauritanie en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (1-0). Le buteur et capitaine Ryan Mendes les siens sont en quarts de finale pour la deuxième fois de l'histoire de la sélection.



Le chemin s'arrête ici pour la Mauritanie dans cette CAN 2024. Le rêve des Moura-

bitounes en Côte d'Ivoire s'est heurté au réalisme cap-verdien. Après leur qualification

historique pour les huitièmes de finale, ils s'arrêtent aux portes des quarts, battus par

des Requins bleus vainqueurs sur le fil. Après son excellent premier tour, le Cap-Vert se sort du piège mauritanien et s'avance de plus en plus comme un candidat sérieux.

Une première période rythmée

Dans un stade Félix Houphouët-Boigny où les supporters mauritaniens étaient les plus nombreux et les plus bruyants, les deux sélections ont entamé cette rencontre sur de bons rails. Les 22 acteurs, bien en jambes, ont mis du rythme d'entrée dans les transmissions et les ballons vers l'avant. Mais du déchet technique et des défenses bien organisées ont annihilé chaque action naissante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : huit frappes en première période, aucune cadrée.

Les lusophones, qui avaient eu

pour eux la maîtrise du cuir lors du premier acte, sont revenus sur la pelouse avec un peu plus de mordant dans leurs attaques. Jovane Cabral, dans un angle fermé, a cadré le premier tir du match. Des deux poings, Babacar Niasse, le portier mauritanien, a éloigné le danger (46e).

Niasse, le show puis la faute fatale

Les Mourabitounes ont ensuite repris de la consistance et enfin porté le danger dans le camp du Cap-Vert. Un coup-franc d'Aboubakary Koita a frôlé le cadre, juste avant que Souleymane Anne, trouvé entre deux défenseurs dans la surface au bout d'un contre, observe son tir fuir la lucarne pour quelques centimètres (57e).

RFI.FR

Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

Au cœur de l'info !

www.directnews.sn

DISPONIBLE SUR Google play